

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarantième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 14 mars 2007, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Axes de recherche et thématiques des chaires de recherche du Canada de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2006-2007-306

ATTENDU la note du vice-recteur à la Recherche et à la Création en date du 15 janvier dernier concernant le renouvellement des Chaires de recherche du Canada de niveau 1 et de niveau 2;

ATTENDU les travaux du Comité facultaire de la recherche eu égard aux axes facultaires de recherche et aux thématiques pour des chaires de recherche du Canada logées à la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU les commentaires du vice-doyen à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyé par monsieur Maurice Couture que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

ADOpte le document intitulé «Axes de recherche et thématiques des chaires de recherche du Canada de la Faculté de science politique et de droit» et l'ACHEMINE au vice-rectorat à la Recherche et à la Création.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 14 mars 2007

René Côté
Doyen

AXES DE RECHERCHE ET THÉMATIQUES DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Faculté de science politique et de droit

(mars 2007)

La Faculté de science politique et de droit abrite actuellement en son sein trois chaires de recherche du Canada, deux de niveau 1, une de niveau 2. Cette dernière, portant sur les politiques étrangères et de défense canadiennes, est en voie d'être renouvelée. Son titulaire, Stéphane Roussel, a soumis un dossier à cette fin l'année dernière. Dans sa recommandation, le Conseil académique de la Faculté notait l'excellente production du professeur Roussel, le grand intérêt du nouveau programme et sa nette correspondance avec les axes de recherche de la Faculté. Dans les mois et les années à venir, les deux chaires de niveau 1 arriveront au terme de leur premier cycle. La thématique de la Chaire de recherche en relations internationales, actuellement détenue par Albert Legault, correspond à un des axes prioritaires de développement de la recherche de notre Faculté, les études internationales. On peut également s'attendre à ce que la Chaire de recherche en études québécoises et canadiennes, détenue par Alain G. Gagnon, soit candidate à un deuxième cycle de sept ans. Au stade actuel, les réalisations du titulaire, le dynamisme de son équipe entière et la pertinence du programme mis de l'avant laissent à penser que notre Conseil académique devrait appuyer avec force le renouvellement.

Les travaux des chercheurs de la Faculté s'orientent autour d'axes touchant essentiellement, mais pas exclusivement, aux **Mutations politiques et sociales mondiales**, qui constituent un des pôles de développement de la recherche de notre Université (*Plan stratégique de la recherche et de la recherche-crédation*, article 2.5). De façon plus spécifique, notre Faculté a identifié quatre thèmes prioritaires de recherche : 1. Études internationales, 2. Citoyenneté, pluralisme et démocratie, 3. Politique sociale et droit social, consommation et qualité de vie, 4. Politiques publiques, gouvernance et État de droit (« Thèmes de recherche prioritaires, Faculté de science politique et de droit », in *Plan stratégique des facultés de l'UQAM*, voir aussi *Plan de développement 2005-2009 de la Faculté de science politique et de droit*). La Chaire de recherche d'Alain G. Gagnon recoupe plusieurs de ces axes, essentiellement le deuxième et le quatrième. Il ne devrait pas être difficile de justifier son maintien dans notre faculté.

Il y a un peu plus de deux ans, notre Faculté avait proposé la création d'une Chaire institutionnelle en francophonie et mondialisation. Notre Conseil académique ainsi que la Commission des études et la Conseil d'administration de l'Université s'étaient prononcés très

favorablement à ce sujet (Procès-verbal de la quatre cent quatrième assemblée ordinaire de la Commission des études, Résolution 2005-A-12568 du Conseil d'administration). La Faculté de science politique et de droit considère toujours que cet axe de recherche est majeur et pertinent. Ce faisant, elle propose que la thématique de la **francophonie** (qui identifie un axe porteur et actuellement non exploité) soit mise de l'avant dans l'optique de l'obtention d'une nouvelle chaire de recherche du Canada. Toutefois, dans le but de maximiser les effets de synergie, il paraît souhaitable de lier cette thématique avec celles de la **gouvernance** (qui correspond au quatrième thème facultaire) et de l'**identité** (qui correspond au deuxième thème facultaire). La jonction des trois thématiques est tout à fait nouvelle et placerait notre Faculté et l'Université à l'avant-garde en matière de recherche sur la francophonie.

Le caractère structurant d'une chaire en francophonie, gouvernance et identité est net. Elle serait naturellement logée au sein de l'Institut d'études internationales de Montréal, pôle principal de la recherche en études internationales au Québec. De plus, elle pourrait constituer avec la Chaire de recherche du Canada d'Alain G. Gagnon et avec la Chaire institutionnelle C. A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement (détenue actuellement par Bonnie Campbell) une masse critique pour les études sur les questions d'identité et de gouvernance. Au sein des deux départements de notre Faculté, ces questions orientent d'ailleurs la recherche de plusieurs professeurs. Il faut dire que dans les sociétés modernes, et au Canada, en particulier, ces questions sont particulièrement « sensibles » et concernent tous les citoyens. On peut ainsi penser que notre Faculté et notre Université pourraient exercer un leadership dans la recherche sur ces matières. Mais c'est aussi par l'accent sur les questions de francophonie qu'une telle chaire se distinguerait. Cette thématique, du point de vue des sciences politiques et juridiques, n'est encore couverte par aucune chaire à l'échelle canadienne. Il s'agit pourtant d'une question fondamentale, surtout au Québec. Les liens de notre Faculté avec l'Agence universitaire de la francophonie montrent bien l'intérêt que nous portons déjà à une telle thématique.

Dans ces conditions, la Faculté, d'une part réaffirme la pertinence de ses quatre thèmes prioritaires de recherche (Études internationales ; Citoyenneté, pluralisme et démocratie ; Politique sociale et droit social, consommation et qualité de vie ; Politiques publiques, gouvernance et État de droit), d'autre part identifie une thématique plus précise dans l'éventualité d'un concours pour une nouvelle chaire de recherche du Canada (Francophonie, gouvernance et identité).